

Acte de mariage de DEMARE François et MARAIS Madeleine  
[1720] x [1721].

François DEMARE, fils de feu Guillaume et de Madeleine MONTIER, âgé de vingt-trois ans, et Madeleine MARAIS, fille de Pierre et d'Elisabeth CONDORGE, âgée de 21 ans, tous deux de cette paroisse de Manéglise, ont été conjoints au saint sacrement de mariage par maître Daniel PRUDHOMME, prêtre curé de cette dite paroisse, après les fiançailles et les bans dûment faits et contrôlés à Manéglise le treize de ce mois de janvier par le sieur de SAINT MARTIN, ledit mariage fait le quatorze janvier 1698, présence de Jean DEMARE, oncle dudit François, de Guillaume DEMARE, frère dudit, de Pierre MARAIS, père de ladite, et de François DEMARE oncle dudit.

La marque dudit François DEMARE

La marque de ladite Madeleine MARAIS

La marque dudit Pierre MARAIS

La marque dudit François DEMARE, oncle

La marque dudit Guillaume DEMARE